Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Assurer sa sécurité dans le stationnement

Afin de rendre vos déplacements au terrain de stationnement plus sécuritaires, voici quelques stratégies de prévention à adopter au quotidien :

- **Stationnez votre véhicule de reculons afin d'avoir une bonne visibilité au moment de partir.**
- **Lorsque possible, privilégiez les places de stationnement près de la sortie de l'édifice.**
- **Gardez vos clés de voiture à la portée, de préférence dans vos mains et prêtes à utiliser.**
- **Regardez autour de vous avant de sortir de votre voiture ou lorsque vous marchez dans le stationnement.**
- **Évitez de laisser des objets de valeur dans votre voiture et surtout ne les laissez pas à la vue de tous (Ex. : Banc passager ou arrière).**
- **Suivez le chemin établi, ne prenez pas de raccourci.**
- **Gardez vos mains libres si possible, évitez de vous encombrer d'objets.**
- **Évitez les distractions en marchant vers votre voiture (texto, écouteur, etc.). Vous devez rester à l'écoute de ce qui se passe autour de vous.**
- **Lors de vos communications avec d'autres personnes au téléphone, demeurez attentif à votre environnement.**
- **Si possible, planifiez vos déplacements avec un(e) collègue pour revenir à votre véhicule ou pour marcher jusqu'à votre site de travail.**
- **Soyez conscient de l'image que vous projetez lorsque vous êtes seul; ayez l'air confiant et sûr de vous, cela peut décourager les gens de vous approcher.**
- **Assurez-vous d'avoir votre téléphone cellulaire chargé. Vous pourrez l'utiliser comme lampe torche.**
- **Ayez votre téléphone cellulaire prêt à composer les urgences en cas de besoin.**
- **Utilisez votre bouton d'alarme sur vos clés de voiture en cas de besoin pour alerter autour.**
- **Ne défiez pas un agresseur. Appelez la police.**
- **Signalez immédiatement toute menace potentielle à votre superviseur, à votre gestionnaire ou au service de sécurité.**
- **En cas de présence de glace au sol : adoptez la marche du pingouin, portez des chaussures adaptées et vos crampons.**

Direction des ressources humaines et du
développement organisationnel
Novembre 2024

Québec